Protocole d'encadrement de la communication de données au sens de l'article 20 de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel,
Entre l'AFMPS et ARSIA ASBL concernant l'échange de données *provenant de Sanitel-Med*

I. Avis du Data Protection Officer (DPO)

1. Le DPO de l'autorité publique fédérale détentrice des données transmises a rendu un avis : Positif - ~~Négatif~~ (*biffer la mention inutile)*

2. Le DPO de l'autorité publique ou de l'organisation privée destinataire des données transmises a rendu un avis : Positif - ~~Négatif~~ (*biffer la mention inutile)*

II. Identification de la ou des autorité(s) publique(s) - ou organisation privée concernées par communication de données

Le présent protocole est établi entre l'autorité publique qui fournit les données faisant l'objet du présent protocole :

1. L'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé, en abrégé « AFMPS », inscrit à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0884.579.424 dont les bureaux sont établis Avenue Galilée, 5 boîtes 3, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Bruxelles, et représenté par Mr Hugues Malonne, Administrateur Général.

Et l'organisation privée suivante, destinataires des données faisant l'objet du présent protocole :

2. Association Régionale de Santé et d'Identification Animale (ARSIA, inscrit à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0479087849, dont les bureaux sont établis Allée des Artisans, 2 5590 Ciney et représentée par Katelijne Smets.

L'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé et l'ARSIA ASBL agissent, dans le cadre de la transmission de données visée par le présent protocole, en qualité de responsables du traitement distincts, à savoir en tant qu'organismes qui déterminent respectivement les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel ci-après concernées.

III. Data Protection Officer

Le Data Protection Officer de l'AFMPS :
e-mail: dpo@fagg-afmps.be

Le Data Protection Officer de l'ARSIA :
Via l'e-mail de la responsable interne : marieaude.moreau@arsia.be

IV. Publication du protocole

Une fois conclu, le protocole sera publié par les parties sur leur site internet.

Les parties ont convenu ce qui suit :

V. Définitions

Conformément à l'article 4 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la Directive 95/46/CE (Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), dans le cadre du présent protocole, on entend par :

- « Destinataire » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, Qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Toutefois, les autorités publiques qui sont susceptibles de recevoir communication de données à caractère personnel dans le cadre d'une mission d'enquête particulière conformément au droit de l'Union ou au droit d'un État membre ne sont pas considérées comme des destinataires ; le traitement de ces données par les autorités publiques en question est conforme aux règles applicables en matière de protection des données en fonction des finalités du traitement.[1]
- « Données à caractère personnel » : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Est réputée être une personne physique identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

[1] Il convient également d'ajouter, ainsi que rappelé dans l'exposé des motifs de la loi du 30 juillet 2018 précitée, que les services de renseignement et de sécurité et les autorités visées au sous-titre 3 du titre 3 de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données personnelles ne sont pas des destinataires, au sens de la définition du Règlement. Par conséquent, les services de renseignement et de sécurité et les autorités visées au sous-titre 3 du titre 3 sont exclus de la mention dans le protocole.

- « Responsable du traitement » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement. Lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'union ou le droit d'un état membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'union ou par le droit d'un état membre.
- « Sous-traitant » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.
- « Tiers » : une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme autre que la personne concernée, le responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel.
- « traitement » : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou à des ensemble de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

En outre, dans le cadre de l'application du présent protocole, on entend par :

- « Finalité » : but pour lequel les données sont traitées.

L'Autorité de Protection des Données (APD) souligne, dans sa recommandation n°20/2020 du 31/01/2020, qu'en utilisant les termes « transmission de données à caractère personnel » ou « communication de données à caractère personnel »[2], on vise, non seulement les situations où un responsable du traitement envoie des données à caractère personnel à un tiers, mais également celles où un responsable du traitement, sans envoyer directement les données à un tiers, lui permet d'y avoir accès.

[2] Bien que l'article 20 de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel utilise les termes « l'autorité publique fédérale qui transfert des données à caractère personnel », l'APD souligne toutefois que, dans le RGPD, le terme « transfert » vise les « transferts internationaux », c'est-à-dire les transferts vers des pays « tiers » (hors Espace économique européen). Afin d'éviter toute confusion entre une communication de données au sein de l'EEE et les transferts internationaux de données (vers des pays tiers), l'APD réserve ainsi l'utilisation du terme « transfert » aux « transferts internationaux » (au sens du Chapitre V du RGPD).

VI. ***Contexte***

Le présent accord a pour but d'organiser l'échange de données entre l'AFMPS et l'ARSIA dans le cadre de SANITEL-Med, un module de Sanitel. Dans le cadre de Sanitel, il existe déjà un accord. Celui-ci est constitué d'une base de données centrale et d'une application dans lesquels sont enregistrés tous les antibiotiques à usage vétérinaire qui ont été prescrits, délivrés et administrés, comme défini dans l'AR du 21 juillet 2016.

VII. Objet du protocole

Le présent protocole a pour objet la formalisation de la communication des données listées ci-dessous au point IX. *Catégories et types de données à caractère personnel communiquées et leur format* de l'AFMPS vers l'ARSIA dans le cadre des échanges entre l'application Cerise et Sanitel Med.

VIII. Licéité

La communication de données à caractère personnel encadrée par le présent protocole est licite en ce qu'elle est :

« Nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis » (art. 6, 1, c) RGPD).

Cette base légale[3] est la suivante :

- Pour l'AFMPS :

Les articles 23 et 23/1 de la loi 5 mai 2022 portant sur les médicaments vétérinaires

- Pour l'ARSIA :

Le transfert des données depuis SANITEL-MED vers Cerise permettra une application optimale de l'AR du 21 juillet 2016. En effet, les données pourront être mise à disposition des éleveurs et des vétérinaires concernés via l'application ; ce qui rendra la visibilité des traitements antibiotiques plus aisée.

[3] L'exposé des motifs de la loi du 30 juillet 2018 précitée précise que, par base légale, il faut entendre tout texte de loi national ou supranational qui peut amener une administration à devoir traiter des données pour remplir ses missions au sens large. Ainsi, il ne faut pas entendre par base légale un texte qui prescrirait spécifiquement un traitement de données ou un transfert de données, mais plus généralement une disposition légale qui ne peut être réalisée autrement qu'en traitant des données.

Par ailleurs, la présente convention étant complémentaire à l'accord existant relatif à Sanitel, il permet de renforcer l'application des missions actuellement remplies par l'ARSIA.

IX. Vérification de la ou des compatibilité(s) entre les finalités en vue de la communication des données à caractère personnel

1) La ou les finalité(s) pour laquelle/lesquelles l'ARSIA sollicite l'accès aux données faisant l'objet du traitement :

Mise en commun des bases de données reprises dans SANITEL-MED entre l'AFMPS et l'ARSIA pour permettre un accès contrôlé aux vétérinaires et aux éleveurs via CERISE à leurs enregistrements d'antibiotiques et à leurs rapports de benchmarking d'utilisation d'antibiotiques

2) La ou les finalités pour lesquelles l'AFMPS a récolté les données faisant l'objet du traitement :

Les parties confirment par conséquent que les finalités pour lesquelles les données sont communiquées, conformément au présent protocole, sont compatibles avec celles pour lesquelles elles ont été initialement récoltées.

X. Catégories et types[4] de données à caractère personnel communiquées et leur format

Donnée 1	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – identifiant du document
Motiver la nécessité de ces données au regard de la	Identifiant unique du document dans le système Sanitel Med

[4] Exemples : catégorie : données d'identification personnelles, type : nom, prénom, adresse privée et professionnelle etc. ; catégorie : données d'identification financières, type: numéros de comptes bancaires, numéros de cartes de crédit, codes secrets etc. ; catégorie: données de solvabilité, type: appréciation des revenus, du statut, fin de la solvabilité etc., catégorie: données relatives à la composition du ménage, type: nom et prénom de l'époux(se) ou du partenaire, date de mariage, nombre d'enfants etc. ; catégorie: numéro de registre national, type: numéro de registre national (voir modèle de registre des activités de traitement établi par l'APD).

finalité poursuivie (proportionnalité)	
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 2	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – numéro du document
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique du document dans le système du vétérinaire
Format des données transférées (papier, digital,)	Base de données
Donnée 3	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – numéro du document
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique du document dans l'administration du vétérinaire
Format des données transférées (papier, digital,)	Base de données
Donnée 4	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Document type code
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code de type de document (pour indiquer prescription, Document d'administration et de fourniture (DAF), Prescription premix)
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 5	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Document date
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date unique des actions (délivrance, etc.) dans le document
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 6	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Party ID

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique du vétérinaire, utilisé seulement en Sanitel-Med)
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 7	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Facility ID
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique de l'établissement, utilisé seulement en Sanitel- Med.
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 8	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Statut
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Statut du document (pour indiquer si les données repris dans la liste de médicaments sont déjà validées, clôturées etc.)
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 9	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Numéro de référence externe
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Référence externe
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 10	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Code barre
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Numéro du code de barre qui se retrouve sur le document papier
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 11	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Utilisateur de création

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	L'identifiant de l'utilisateur qui a créé le document
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 12	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Date de création
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date à laquelle le document a été créé dans la base de données
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 13	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Date de fixation
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date à partir de laquelle les données ne sont plus éditables par les vétérinaires
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 14	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Utilisateur de date de fixation
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	L'utilisateur qui a fixé les données
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 15	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Utilisateur de l'annulation
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	L'utilisateur qui a annulé le document
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 16	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Date de l'annulation

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	La date à laquelle le document a été annulé
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 17	
Catégorie et type de données	Document de médicaments – Utilisateur xml de création
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Utilisateur xml qui a créé le document par webservice
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 18	
Catégorie et type de données	Notification – ID notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 19	
Catégorie et type de données	Notification – ID document
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	La clé pour faire la connexion avec le document de médicaments
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 20	
Catégorie et type de données	Notification – Numéro de séquence
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant pour montrer l'ordre des notifications dans un document de médicaments
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 21	
Catégorie et type de données	Notification – Catégorie d'animal

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	La catégorie d'animal auquel le médicament a été délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 22	
Catégorie et type de données	Notification – Numéro d'étable pénalisé
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	L'identifiant unique de l'étable dans lequel réside l'animal auquel un médicament a été délivré et qui a été pénalisé
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 23	
Catégorie et type de données	Notification – Conditions d'agriculture
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Texte libre pour décrire les conditions dans l'étable
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 24	
Catégorie et type de données	Notification – Animal batch id(s)
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Les numéros des animaux auxquelles le médicament a été délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 25	
Catégorie et type de données	Notification – Nombre d'animaux.
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Le nombre d'animaux auxquels le médicament a été délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 26	
Catégorie et type de données	Notification – Poids des animaux.

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Poids moyen des animaux auxquels le médicament a été délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 27	
Catégorie et type de données	Notification – Age des animaux.
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nombre indiquant l'âge des animaux auxquels le médicament a été délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 28	
Catégorie et type de données	Notification – Unité d'âge
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Unité pour les valeurs spécifiées dans la donnée 27
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 29	
Catégorie et type de données	Notification – Première diagnose
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code de pathologie détecté par le vétérinaire après une première diagnose
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 30	
Catégorie et type de données	Notification – Commentaire diagnose
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Le vétérinaire sait donner plus de détails sur cette diagnose dans un champ libre.
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 31	
Catégorie et type de données	Notification – Capacité

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nombre indiquant la capacité maximale de l'étable
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 32	
Catégorie et type de données	Notification – Comptage d'animaux
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nombre d'animaux dans l'étable
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 33	
Catégorie et type de données	Notification – Date de comptage d'animaux
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date du comptage des animaux dans l'étable
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 34	
Catégorie et type de données	Notification – Numéro du médicament
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique du médicament délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 35	
Catégorie et type de données	Notification – Indicateur pour médicament défini par le vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Indique si les données du médicament ont été introduit par le vétérinaire comme il ne figure pas dans la liste prédéfinie de Sa Sanitel- Med
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 36	
Catégorie et type de données	Notification – Indicateur de cascade

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Indique que le médicament a été délivré suite au système de cascade, inscrit dans la législation européenne
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 37	
Catégorie et type de données	Notification – Indicateur d'import
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Indique que le médicament, qui a été délivré, a été importé en Belgique
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 38	
Catégorie et type de données	Notification – Date d'initialisation du traitement
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date qui indique le début du traitement par le médicament délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 39	
Catégorie et type de données	Notification – Durée du traitement
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	La période pendant laquelle le médicament a été délivre aux animaux, exprimée en jours
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 40	
Catégorie et type de données	Notification – Date de début de la production du lot des animaux
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date de début de la production du batch du lot des animaux
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 41	
Catégorie et type de données	Notification – Date d'abattage

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date d'abattage de l'animal/des animaux
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 42	
Catégorie et type de données	Notification – Quantité de médicament délivré
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Quantité de médicament délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 43	
Catégorie et type de données	Notification – Poids de l'aliment médicamenteux délivré
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Poids de l'aliment médicamenteux délivré aux animaux
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 44	
Catégorie et type de données	Notification – Quantité d'aliment médicamenteux
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Quantité (en kilos) d'aliment médicamenteux délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 45	
Catégorie et type de données	Notification – Quantité délivrée/administrée par le vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Quantité en nombre de médicament délivrée/administrée par le vétérinaire
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 46	
Catégorie et type de données	Notification – Unité pour la quantité (donnée 35)

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Unité pour la quantité de médicament délivrée/administrée par le vétérinaire
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 47	
Catégorie et type de données	Notification – Date de création de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date à laquelle la notification a été créée dans Sanitel- Med
Format des données transmises (papier, digital)	Base de données
Donnée 48	
Catégorie et type de données	Notification – Utilisateur de création de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a créé la notification dans Sanitel- Med
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 49	
Catégorie et type de données	Notification – Date de modification de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date à laquelle la notification a été modifiée dans
Format des données transmises (papier, digital)	Base de données
Donnée 50	
Catégorie et type de données	Notification – Utilisateur de modification de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a modifié la notification dans Sanitel-Med
Format des données transmises (papier, digital,) Sanitel- Med	Base de données
Donnée 51	

Catégorie et type de données	Notification – Utilisateur xml de création de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a créé la notification dans Sanitel- Med par webservice
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 52	
Catégorie et type de données	Notification – Utilisateur xml de modification de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a modifiée la notification dans Sanitel-Med par webservice
Format des données transmises (papier, digital…)	Base de données
Donnée 53	
Catégorie et type de données	Notification – Type d'animal
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code indiquant le type d'animal
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 54	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Numéro de tracking pour unité sanitaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	L'identifiant unique de l'étable dans lequel réside l'animal auquel le médicament a été délivré
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 55	
Catégorie et type de données	Historique de notification – ID
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 56	

Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Historique de notification – ID notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Identifiant de la notification (originale)
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 57	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Numéro de version
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Un numéro qui augmente chaque fois une adaptation à une notification existante est faite
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 58	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Statut
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Le statut pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 59	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Numéro de tracking pour unité sanitaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	L'identifiant unique de l'étable dans lequel réside l'animal auquel un médicament a été délivré pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 60	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Code de type d'animal
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code de type d'animal pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 61	

Catégorie et type de données	Historique de notification – Code de catégorie d'animal
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code de catégorie d'animal pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 62	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Indicateur pour médicament défini par le vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Indique si les données du médicament ont été introduit par le vétérinaire comme il ne figure pas dans la liste prédéfinie de Sanitel- Med pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 63	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Numéro du médicament
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Numéro du médicament délivré, pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 64	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Nom du médicament défini par le vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nom du médicament délivré défini par le vétérinaire, pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 65	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Numéro d'autorisation
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Numéro d'autorisation du médicament délivré pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 66	

Catégorie et type de données	Historique de notification – Code de la forme pharmaceutique
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code de la forme pharmaceutique du médicament délivré pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 67	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Nombre d'emballages
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nombre d'emballages du médicament délivré pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 68	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Code d'unité de l'emballage
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code d'unité de l'emballage du médicament délivré pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 69	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Quantité délivrée/administrée par le vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Quantité de médicament délivré pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 70	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Poids de l'aliment médicamenteux délivré
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Poids de l'aliment médicamenteux délivré pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données

Donnée 71	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Quantité d'aliment médicamenteux
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Quantité (en kilos) d'aliment médicamenteux délivré pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 72	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Unité pour la quantité (donnée 69)
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Unité pour la quantité de médicament délivrée/administrée par le vétérinaire pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 73	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Date de création de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date à laquelle la notification a été créée dans Sanitel- Med pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 74	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Utilisateur de création de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a créé la notification dans Sanitel- Med pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 75	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Date de modification de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date à laquelle la notification a été modifiée dans Sanitel- Med pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données

Donnée 76	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Utilisateur de modification de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a modifié la notification dans Sanitel-Med pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 77	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Utilisateur xml de création de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a créé la notification dans Sanitel- Med par webservice pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 78	
Catégorie et type de données	Historique de notification – Utilisateur xml de modification de la notification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a modifiée la notification dans Sanitel-Med par webservice pour la version de la notification
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 79	
Catégorie et type de données	Produit médical - Identifiant
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 80	
Catégorie et type de données	Produit médical – Nom en anglais
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nom en anglais du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données

Donnée 81	
Catégorie et type de données	Produit médical – Nom en néerlandais
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nom en néerlandais du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 82	
Catégorie et type de données	Produit médical – Nom en français
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nom en français du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 83	
Catégorie et type de données	Produit médical – Nom en allemand
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nom en allemand du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 84	
Catégorie et type de données	Produit médical – Nom défini par le vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nom du médicament introduit par le vétérinaire comme il ne figure pas dans la liste prédéfinie de
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 85	
Catégorie et type de données	Produit médical – Nom du titulaire de l'autorisation
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nom de la société titulaire de l'autorisation pour le médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données

Donnée 86	
Catégorie et type de données	Produit médical – Numéro d'autorisation
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Numéro d'autorisation du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 87	
Catégorie et type de données	Produit médical – Numéro de l'emballage
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Numéro unique de l'emballage du médicament (CTI extended)
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 88	
Catégorie et type de données	Produit médical – Code de la forme pharmaceutique
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code de la forme pharmaceutique du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 89	
Catégorie et type de données	Produit médical – Unité de la quantité de produit dans l'emballage
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Unité de la quantité de produit dans l'emballage du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 90	
Catégorie et type de données	Produit médical – Quantité de produit dans l'emballage
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Quantité de produit dans l'emballage
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données

Donnée 91	
Catégorie et type de données	Produit médical – Code de l'unité de la quantité de produit dans l'emballage
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code de l'unité de la quantité de produit dans l'emballage
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 92	
Catégorie et type de données	Produit médical – Code du vétérinaire qui a introduit un médicament
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code du vétérinaire qui a introduit un médicament comme il ne figure pas dans la liste prédéfinie de
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 93	
Catégorie et type de données	Produit médical – Temps d'attente pour le produit introduit par le vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Temps d'attente pour le produit introduit par le vétérinaire
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 94	
Catégorie et type de données	Produit médical – Code du statut du médicament
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code du statut du médicament (actif (1), supprimé (0))
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 95	
Catégorie et type de données	Produit médical – Code bar
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code bar du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données

Donnée 96	
Catégorie et type de données	Produit médical – Date de création
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date de création du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 97	
Catégorie et type de données	Produit médical – Userid de l'utilisateur qui a créé le médicament
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a créé le médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 98	
Catégorie et type de données	Produit médical – Date de modification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date de modification du médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 99	
Catégorie et type de données	Produit médical – Userid de l'utilisateur qui a modifié le médicament
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a modifié le médicament
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 100	
Catégorie et type de données	Produit médical – Temps d'attente pour le médicament en français
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Temps d'attente pour le médicament en français
Format des données transmises (papier, digital…)	Base de données

Donnée 101	
Catégorie et type de données	Produit médical – Temps d'attente pour le médicament en néerlandais
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Temps d'attente pour le médicament en néerlandais
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 102	
Catégorie et type de données	Produit médical – Userid de l'utilisateur qui a créé le médicament par webservice
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a créé le médicament par webservice
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 103	
Catégorie et type de données	Produit médical – Userid de l'utilisateur qui a modifié le médicament par webservice
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de l'utilisateur qui a modifié le médicament par webservice
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 104	
Catégorie et type de données	Produit médical – Indicateur pour médicament défini par le vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Indique si les données du médicament ont été introduit par le vétérinaire comme il ne figure pas dans la liste prédéfinie de
Format des données transmises (papier, digital,) digital,)	Base de données
Donnée 105	
Catégorie et type de données	Produit médical – Code d'unité pour introduire la quantité du médicament
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Code d'unité pour introduire la quantité du médicament

Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 106	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Identifiant
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant unique de l'ingrédient
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 107	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Identifiant du médicament
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Identifiant du médicament qui contient cet ingrédient
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 108	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Nom
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Nom de l'ingrédient
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 109	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Quantité
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Quantité de l'ingrédient
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 110	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Unité
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Unité de la quantité de l'ingrédient (pour la donnée 109)

Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 111	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Indicateur pour ingrédient introduit par vétérinaire
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Indicateur pour ingrédient introduit par vétérinaire
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 112	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Date de création
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date de création de l'ingrédient
Format des données transmises (papier, digital…)	Base de données
Donnée 113	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Userid du créateur
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de la personne qui a créé l'ingrédient
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 114	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Date de modification
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Date de modification de l'ingrédient
Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 115	
Catégorie et type de données	Ingrédients du produit médical – Userid de la personne qui a modifié
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Userid de la personne qui a modifié l'ingrédient

Format des données transmises (papier, digital,)	Base de données
Donnée 116	
Catégorie et type de données	Rapport de synthèse (Benchmarking) – Présentation de synthèse des données 1 à 115
Motiver la nécessité de ces données au regard de la finalité poursuivie (proportionnalité)	Fournir une synthèse de l'utilisation d'antibiotiques pour une certaine période à chaque détenteur et chaque vétérinaire, afin de conscientiser ces interlocuteurs
Format des données transmises (papier, digital,)	Document pdf ou fichier de feuille de calcul

XI. Modalités de la communication des données

La communication se fera via Webservice et via la synchronisation de tables entre bases de données.

XII. Périodicité de la communication des données[5]

La périodicité de la transmission des données sera continue.

Cette périodicité est justifiée par le fait que les données mises à disposition des éleveurs et des vétérinaires doivent être continuellement à jour. Au regard du RGPD, des données non-pertinentes et plus à jour doivent être effacées.

XIII. Catégories de destinataires

Les destinataires de ce transfert de données sont les éleveurs et les vétérinaires qui utilisent Cerise.

XIV. *Sous-traitant*

L'autorité publique ou l'organisation privée destinataire des données s'assure que les obligations découlant du présent protocole sont communiquées aux éventuels sous-traitants des parties, conformément à l'article 28 du RGPD.

[5] Cette rubrique est à compléter également dans le cas d'une communication systématique de données à caractère personnel ou d'une communication ponctuelle de données à caractère personnel à un responsable du traitement n'étant pas habilité à recevoir les données à caractère personnel en vertu d'une mission légale.

L'ARSIA s'engage à communiquer le nom du/des sous-traitant(s) qui aura (auront) accès aux données visées par le présent protocole. Il en ira de même en cas de changement de sous-traitants.

En cas de problème avec son/ses sous-traitant(s) l'ARSIA s'engage à prendre les mesures appropriées pour s'assurer de la conformité du traitement avec la législation en matière de protection des données à caractère personnel en général et avec le RGPD en particulier.

XV. Sécurité

Conformément aux articles 32 à 34 du RGPD, les parties s'engagent à (i) protéger leurs données à caractère personnel contre toute violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel ou l'accès à de telles données (ii) à remplir leurs obligations de notification à l'autorité de contrôle et de communication à la personne concernée en cas de violation de données à caractère personnel.

Par la signature du présent protocole, l'ARSIA confirme avoir adopté les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées et s'être assuré que les infrastructures ICT auxquelles sont connectés les équipements impliqués dans le traitement des données à caractère personnel garantissent la confidentialité et l'intégrité de celles-ci.

En cas de violation de la sécurité, ARSIA s'engage à prévenir immédiatement l'AFMPS via l'adresse DPO@fagg-afmps.be.

L'AFMPS a le droit, à tout moment, pour des motifs légitimes, de demander à l'ARSIA de lui remettre tout ou partie des supports d'information sur lesquels l'ARSIA aura stocké de l'information de l'AFMPS et s'engage à remettre immédiatement les supports réclamés sans les copier.

XVI. Restrictions légales applicables aux droits des personnes concernées

Il n'existe pas de dérogations légales (article 23 RGPD) aux droits des personnes concernées :

Le(s) traitement(s) de données effectué(s) par l'autorité publique ou l'organisation privée destinataire des données, suite à la transmission de données qui fait l'objet du présent protocole, ne fait l'objet d'aucune restriction légale applicable aux droits des personnes concernées. Celles-ci disposent donc pleinement des droits qui leur sont conférés par le RGDP.

Les parties s'engagent à répondre aux obligations découlant de l'exercice des droits de la personne concernée.

XVII. Confidentialité

L'ARSIA ainsi que ses sous-traitants garantissent la confidentialité des données communiquées et les résultats de leur traitement qui sont obtenus dans le cadre du présent protocole.

Il s'ensuit que ces données et les résultats de leur traitement :

- Ne seront utilisés que si nécessaire et conformément aux finalités décrites dans le présent protocole,
- Ne seront pas gardés plus longtemps que la durée de conservation nécessaire au traitement,

Tout renseignement dont le personnel de l'ARSIA et de ses sous-traitants sera amené à prendre connaissance dans le cadre du présent protocole, tous les documents qui lui seront confiés et toutes les réunions auxquelles il participera sont strictement confidentiels.

L'ARSIA se porte garant du respect de la confidentialité de ces informations par son personnel et son (ses) sous-traitant(s) et s'engage à ne pas les divulguer à des tiers. Il ne communiquera à son personnel et à celui de son (ses) sous-traitant(s) que les données strictement nécessaires à l'exécution de leurs tâches.

L'ARSIA et ses sous-traitants s'engagent à respecter toutes les obligations définies ci-dessus tant pendant qu'après la fin du présent protocole et sans limitation dans le temps.

XVIII. Modifications et évaluation du protocole

Le présent protocole d'accord ne peut être modifié que par écrit avec l'accord des deux parties.

Toutes les adaptations prendront effet à compter de la date qui sera déterminée dans le protocole d'accord adapté.

Il sera procédé à une révision du présent protocole si les parties l'estiment nécessaire.

XIX. Litiges et sanctions

En cas de difficulté d'application ou d'infraction au présent protocole, les parties s'engagent à se concerter et à coopérer en vue de parvenir à un règlement à l'amiable dans les meilleurs délais.

L'ARSIA est responsable de tout dommage dont l'AFMPS serait victime du fait du non-respect par lui-même, son sous-traitant ou par les membres de son personnel des obligations qui lui incombent en vertu du présent protocole.

L'AFMPS peut, s'il l'estime justifié, suspendre la communication des données visées par le présent protocole.

(Optionnel) [*A défaut d'accord des parties et sans préjudice d'autres dispositions légales ou réglementaires, seront seules compétentes pour trancher le litige les juridictions civiles du lieu du siège social de l'autorité publique ayant transmis les données visées par le présent protocole.]*

(Optionnel) L'AFMPS se réserve le droit de poursuivre nom du partenaire en justice et de lui réclamer le paiement de toute indemnité couvrant le préjudice subi suite à une inexécution fautive du présent protocole.

XX. Durée du protocole et entrée en vigueur

Le présent protocole prend effet à la date de sa signature et est conclu pour une durée indéterminée. Une révision du protocole aura lieu au maximum tous les 2 ans.

Fait à Bruxelles. En deux exemplaires, le 04-03-2025

Pour l'AFMPS

Digitally signed by: Hugues Malonne (Signature)
DN: CN = Hugues Malonne (Signature) C = BE
Date: 2025.03.04 11:37:50 +01'00'

Hugues Malonne
Administrateur général

Pour l'ARSIA

Katelijne Smets

Signé numériquement par Katelijne Smets
ND : OU=Direction Générale, O=Arsia asbl, CN=Katelijne Smets, E=katelijne.smets@arsia.be
Raison : J'approuve ce document
Emplacement :
Date : 2025.03.13 12:03:00+01'00'
Foxit PDF Reader Version: 2024.2.2

Katelijne Smets,

……